



## Communiqué de presse

Paris, le 7 février 2017

### **PRESENTATION DES CHIFFRES 2016 DU COMMERCE EXTERIEUR DE BIENS ET SERVICES PAR M. MATTHIAS FEKL**

Le Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger M. Matthias FEKL a présenté les chiffres annuels du commerce extérieur de biens et des services. Cette communication permet de dresser un portrait complet de la situation de la France dans les échanges internationaux en 2016. Pour rappel, la France avait adopté pour la première fois l'an passé la présentation simultanée des chiffres de biens et services, s'alignant ainsi sur la méthode en vigueur dans les principaux pays développés (Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, etc.) et favorisant une meilleure prise en compte de l'insertion de la France dans la mondialisation.

En 2016, une conjonction de facteurs négatifs a pénalisé le commerce extérieur de la France :

- plusieurs facteurs sectoriels et transitoires ont pénalisé le commerce extérieur de la France (retards dans la chaîne de fournisseurs d'Airbus, chute de la production et dégradation des cours mondiaux des céréales notamment) ;
- dans ce contexte, le déficit commercial de la France sur les biens augmente légèrement en 2016 : 48 Md€ contre 45 Md€. Hors énergie et matériel militaire, le déficit se creuse fortement en 2016 à 34,5 Md€ contre 23,4 Md€ en 2015 ;
- le nombre d'entreprises exportatrices se replie très légèrement et momentanément en 2016 de 700 entreprises environ, soit un recul de 0,6% ;
- très marqué par le contexte de 2016, le solde des services se dégrade fortement de 8,4 Md€ mais reste positif, à 0,4 Md€. Le repli marqué de l'excédent des voyages explique près de 60% de cette dégradation, en lien notamment avec la baisse de la fréquentation touristique post attentats ;
- le solde de la balance courante se détériore en 2016 et s'établit à -1,1% du PIB mais reste proche de l'équilibre et respecte largement les seuils fixés par l'Union européenne (-4% / +6%).

Malgré le ralentissement du commerce international et la baisse de la demande mondiale adressée à la France, les exportations de biens sont toutefois quasiment stables en 2016 (-0,6%).

L'action du gouvernement en faveur du commerce extérieur de la France a contribué aux résultats suivants :

- depuis 2011, le déficit commercial sur les biens s'est réduit de plus d'un tiers pour s'établir à 48 Md€ ;
- le nombre d'entreprises exportatrices a augmenté au cours des dernières années, passant de 116 000 entreprises en 2011 à plus de 124 000 en 2016 ;
- la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services s'est stabilisée depuis 2012 à 3,5%. Cette stabilisation, après une baisse massive pendant les années 2000, est principalement due à l'amélioration de la compétitivité-prix et de la compétitivité-coût, notamment depuis 2014.

Matthias Fekl a déclaré : « Dans un contexte international très incertain, marqué par le ralentissement du commerce mondial, le commerce extérieur de la France a connu une année 2016 difficile, qui s'explique par un contexte singulier, après quatre années de réduction continue du déficit commercial. Plusieurs facteurs conjoncturels ont également pénalisé nos échanges dans des secteurs clés comme l'aéronautique et l'agroalimentaire. Face à ceux-ci, les efforts du gouvernement en faveur des PME et de la compétitivité des entreprises ont donné des résultats : depuis 2011, le déficit commercial a été réduit d'un tiers, 8 000 nouvelles entreprises françaises se sont lancées à l'export et la part de marché mondiale de la France s'est stabilisée à 3,5%.

La France doit continuer l'effort d'adaptation et de modernisation de son dispositif de soutien à l'exportation pour répondre aux défis de la concurrence internationale, d'autant que nous avons, avec nos partenaires du Conseil stratégique de l'export, impulsé une dynamique positive. Les PME qui souhaitent aujourd'hui se lancer à l'international bénéficient d'un dispositif de soutien plus lisible, plus cohérent et plus performant.

J'ajoute que la France joue un rôle d'impulsion et d'innovation à l'échelle européenne pour redéfinir la doctrine et les règles de la politique commerciale de l'Union. Notre pays a été à l'origine d'importantes avancées ces derniers mois vers plus de démocratie et de respect des objectifs sociaux comme environnementaux. C'est un atout pour l'avenir. La carte des alliances économiques se redessinant, l'Europe doit saisir l'occasion de s'affirmer comme première puissance commerciale mondiale. »

Pour plus d'informations, contact : [timour.veyri@diplomatie.gouv.fr](mailto:timour.veyri@diplomatie.gouv.fr) / 01 43 17 47 72